

CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2020

Présents	DALLET Jacky, BRETIN Véronique, GUERY Francis, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, CARTEAU Anthony <i>Arrivée de Bénédicte MICHENAUD : 20H30 mn</i>
Absents excusés	Catherine SOULARD avec pouvoir à Natacha FONTENY, Loïc CHACUN avec pouvoir à Jacky DALLET, Jean-Yves FONTENY avec pouvoir à Anthony CARTEAU, Francky CHAPLEAU, Laure BELZ
Secrétaire de séance	Chantal ROCHEREAU
Date de convocation	5 février 2020
Compte-rendu du	13 janvier 2020 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale - Personnel

7-2020 – Charges de fonctionnement toilettes publiques : Le conseil décide de reverser à la paroisse la somme de 67.70 € H.T. soit 81.23 € TTC correspondant aux charges de fonctionnement de l'année 2019, les toilettes publiques étant rattachées sur l'église.

8-2020 - Vandalisme vestiaires football juin 2017 (constitution partie civile) : Afin d'obtenir réparation du préjudice subi dans cette affaire, le Conseil donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour ester en justice et se constituer partie civile au nom de la Commune.

Voirie – Assainissement – Agriculture

9-10 & 11-2020 – Enquête publiques de voirie (Chevalleraye – Brossière) : Pour rappel en séance d'octobre 2019 le Conseil avait validé, par principe et sous réserve du résultat de l'enquête publique, la possibilité de céder au village de :

- la Chevalleraye (MAINDRON Julien) environ 160 m² d'une partie de voie communale et confirmé le prix forfaitaire de 1 500 € fixé par délibération du conseil municipal n° 47-2016.
- la Brossière (PORTAUD/MEREL) environ 60 m² d'une partie de voie communale au prix de 10 € le m² cédé.

Monsieur MAINDRON ainsi que Monsieur PORTAUD et Madame MEREL ayant retourné leur accord sur le prix de cession proposé et sur la prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés pour la mise à l'enquête publique desdits projets, le Conseil :

- fixe le prix de cession au village de la Brossière de la partie du domaine public à 10 € le m² cédé.
- décide de mettre en œuvre la procédure d'enquête publique préalable à la cession de la partie de voie communale de la Chevalleraye.
- décide de mettre en œuvre la procédure d'enquête publique préalable à la cession de la partie de voie communale de la Brossière.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la dernière séance.

Rénovation du logement 15 – côté rue – Rue de la Croix Charette : Suite au départ du locataire début d'année 2020, des devis sont en cours pour rénover ce logement.

Rencontre Cabinet Morinière du 5 février (Coccinelles – Chaumes) : Lotissement des coccinelles : Travaux réceptionnés.

Zone des Chaumes : La 1^{ère} étude présentée à partir de l'existant n'étant pas attractive en termes d'aménagement, une nouvelle esquisse + chiffrage vont être réalisés, faisant abstraction de l'aménagement existant, en repartant sur un nouvel accès à partir de la voie communale. Ce chiffrage permettra d'engager les négociations avec la Communauté de Communes par la suite.

Arrivée de Bénédicte MICHENAUD : 20H30 mn

Rencontre Cabinet DGA du 5 février (aménagement local de service) : 2 personnes représentant l'association étaient présentes à cette rencontre sur les 6 ou 7 concernées. Après visite des lieux et transmission de leur souhait d'aménagement (2 petites salles avec rideau amovible pour n'en faire qu'une en fonction des besoins, accueil, toilette...), l'architecte va travailler les esquisses.

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Rappel réunion de commission : 11 février 2020 à 19H15 mn

Prochaine publication du bulletin municipal : Mai 2020

Action Sociale

Courrier de l'OGEC du 20 janvier 2020 : Le Conseil prend connaissance du courrier transmis par mél par l'OGEC sur l'attribution du forfait communal attribué pour 2019-2020 et sur une demande de subvention.

Après un large débat au sein de l'assemblée le Conseil charge la commission « vie scolaire » d'étudier la demande de subvention « piscine » faite par l'OGEC afin de présenter une proposition au conseil municipal du 9 mars 2020.

Une réponse sera apportée à l'ensemble des membres de l'OGEC une fois la globalité des demandes étudiées.

Questions diverses

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Terrain à vendre à la Brosnière : Monsieur le Maire informe le Conseil de l'annonce parue sur le Bon Coin concernant la vente du terrain appartenant à Samuel TRAINÉAU à la Brosnière : prix 13 000 € pour 2 133 m² (parcelles YE 34, 35 et 36). Les services techniques n'ayant pas de capacité de stockage extérieur pour déposer leurs matériaux, ce terrain clôturé (mur, merlon de terre et portail) et empierré sur 1 m, pourrait être intéressant pour la Commune. Le conseil donne son accord pour que Monsieur le Maire engage les négociations.

Commissions intercommunales : (J.Dallet)

Conseil d'exploitation assainissement : STEP St André (1 200 EH), STEP l'Oie-Ste Florence (3 000 EH), renouvellement réseau sur la ZA de la Belle Entrée.

Déchets : Pas d'augmentation des tarifs compte-tenu de l'excédent de fonctionnement, inquiétude malgré tout quant à l'augmentation de la TGAP dans les années à venir et la baisse de recettes d'éco participation....

Rapport d'orientation budgétaire : Pour 2019, une capacité d'autofinancement de 3 885 K€, un endettement en stock de 14 000 K€, plus d'impôts collectés... Entre 2017 et 2019 plus de 33 286 K€ d'investissement ont été réalisés avec une CAF sur la période d'environ 8 000 K€. En 2020, un FPIC identique à l'année passée, 12 000 K€ d'investissement (piscine les essarts, salle de sports Chavagnes....). Pour 2020-2023, + 3% l'an des charges de fonctionnement (embauche de médecins mais avec des recettes en face), un maintien du fonds de concours à hauteur de 700 000 €/l'an.

Calendrier des réunions :

17 février 2020 à 18 H (CCAS)	2 mars 2020 à 18H30 (C.Finances)	9 mars 2020 à 15 H (Conseil municipal)
-------------------------------	----------------------------------	---

Levée de la séance : 21H25 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 11 février 2020

Le Maire : J.DALLET

Le Secrétaire de Séance : Chantal ROCHEREAU